



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 450

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Marchand.

M. Jean-Michel Marchand. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Elle porte sur l'avenir de l'entreprise publique Thomson Multimédia qui regroupe toute la production d'électronique grand public du groupe, notamment l'audiovisuel.

Tout le monde s'en souvient, le précédent gouvernement avait souhaité la céder à la société coréenne Daewoo pour un franc symbolique.

M. Didier Boulaud. Ah !

M. Jean-Michel Marchand. Avec la crise asiatique, personne n'ose imaginer ce que serait aujourd'hui l'avenir des salariés à Angers ou dans les autres usines du groupe.

M. Didier Boulaud. Absolument !

M. Jean-Michel Marchand. Le Gouvernement a déjà procédé à une recapitalisation de Thomson, opération salutaire pour l'avenir de l'entreprise et, au-delà, pour l'avenir de la production française dans le secteur de l'électronique grand public, secteur en pleine évolution.

Tout le monde s'accorde par ailleurs pour estimer que les technologies de l'audiovisuel seront l'un des moteurs de la croissance de demain. Néanmoins, pour les salariés de Thomson, en Maine-et-Loire comme ailleurs, des incertitudes demeurent.

Ma question est double. Quelle sera l'attitude du Gouvernement face aux pressions éventuelles de la Commission européenne au sujet de la recapitalisation ? Quelles sont les perspectives de développement et quelles sont les alliances envisagées pour assurer durablement l'avenir de Thomson ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, sous le gouvernement Jospin, l'Etat actionnaire a fait son devoir, ce que n'avait pas fait le précédent gouvernement. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) Celui-ci, en effet, évaluait la valeur de l'entreprise à un franc, alors que c'est une entreprise remarquable, qui tient des créneaux technologiques avancés, avec une compétence reconnue dans le monde et des parts de marché exceptionnelles. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Bernard Accoyer. Et Superphénix alors ?

M. Thierry Mariani. C'est une provocation permanente. Cela devient insupportable !

M. le président. Un peu de silence, je vous prie !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. La Commission de Bruxelles a autorisé la recapitalisation de l'entreprise pour 11 milliards de francs. Cette recapitalisation, effective depuis la fin de l'année 1997,...

M. Guy-Michel Chauveau. Eh oui !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... s'accompagne d'un plan de redressement très sérieux.

Ce plan a fait l'objet d'un rapport à la Commission et d'une approbation par le conseil d'administration de Thomson Multimédia. Un comité de suivi permanent a été désigné. Un expert indépendant a été nommé à cet égard pour suivre les questions relatives à la production, à la conquête de parts de marché, à la politique

commerciale et à la politique interne à l'entreprise. Un cahier des charges très précis vient d'être adopté et transmis à la Commission de Bruxelles. Tous les engagements sans exception qui avaient été pris par le Gouvernement lors de l'autorisation de la recapitalisation sont donc tenus.

Pour nous, l'entreprise vaut beaucoup plus qu'un franc. Elle vaut le travail de ses collaborateurs, elle vaut les énormes investissements qui ont été réalisés au cours des dernières années, elle vaut la recherche-développement en pointe dans le monde entier et elle vaut des marchés tout à fait remarquables.

Le redressement de l'entreprise est bien parti. Si le premier semestre de 1997 avait été mauvais en termes de résultat, le second a été nettement meilleur et des perspectives correctes, voire d'équilibre, s'offrent à l'entreprise pour 1998. Celle-ci occupe aujourd'hui le quatrième rang mondial dans le secteur de l'électronique grand public. Elle détient 20 % de parts de marché aux Etats-Unis, et 40 % des objets d'électronique grand public détenus par les ménages américains ont pour origine le groupe Thomson Multimédia. Elle développe aujourd'hui, comme vous le signaliez dans votre question, monsieur le député, les technologies numériques, les nouveaux services qui y sont attachés et les nouvelles techniques du multimédia. Elle est par ailleurs leader mondial des décodeurs pour la télévision numérique, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Cette entreprise doit orienter maintenant sa stratégie vers les métiers à haut potentiel et à valeur ajoutée. C'est un acteur clé dans le développement de l'information et de la communication. Elle recherche des partenariats industriels et commerciaux qui lui permettent de maintenir sa spécificité d'entreprise publique. Le Gouvernement est très ferme sur ce point. Ces partenariats permettront de développer les nouvelles technologies, les composants clés et les nouveaux marchés, notamment le marché asiatique, qu'elle n'a pu encore aborder suffisamment.

C'est à l'usine d'Angers qu'a été confiée la production de la plus haute valeur ajoutée en matière de téléviseur. Les productions de haut de gamme qui sont les siennes peuvent confirmer un avenir très brillant à cet établissement, avenir qui contribuera au redressement et à un régime de croisière que je pense très satisfaisant dès 1998 pour l'ensemble de la société Thomson Multimédia. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Pierre Lellouche. Bref, tout va bien !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Marchand](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 450

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 1998, page 1919

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mars 1998